

The background of the entire page is a photograph of three students in a classroom or office setting. A young woman with curly hair is on the left, smiling and looking at a smartphone. A young man with glasses and a denim jacket is in the center, also smiling and looking towards the woman. A young man with glasses is on the right, looking down. The scene is brightly lit with large windows in the background.

# MANAGEMENT ASSOCIATIF CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE (BRUXELLES)

APPRENEZ À ADMINISTRER VOTRE ASSOCIATION

## OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'assister les gestionnaires, employé·e·s, conseils, administrateurs/administratrices d'associations et de fondations à garantir la sécurité juridique, fiscale, comptable et managériale de leur association.

## LES + DE LA FORMATION

Des spécialistes du secteur et des professeur·es partagent leur expérience et leurs connaissances avec vous.

- L'ensemble des matières nécessaires pour le droit, la comptabilité et la fiscalité est d'abord exposé pour satisfaire toutes les obligations dans l'organisation du secteur associatif.
- Nous utilisons une pédagogie active qui permettra de faire le lien entre le cours et les activités professionnelles de chaque participant·e.



## MÉTHODOLOGIE

Des exposés théoriques et pratiques dans un langage clair seront articulés sur les références scientifiques et légales, illustrés d'exemples concrets issus de la pratique des formateurs/ formatrices et des situations modèles analysées en détail.

---

## PROGRAMME

### Module I

#### 1 COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES

- La comptabilité générale
- La comptabilité de gestion

#### 2 DROIT CIVIL – 18 HEURES

- Les différentes formes associatives : af, aisbl, asbl, fondations privées et publiques
- Les règles de constitution et de publicité
- Les règles de fonctionnement : conseil d'administration et assemblée générale
- Le dossier au greffe
- La personnalité juridique
- Les responsabilités : associations, membres et administrateurs/administratrices

#### 3 DROIT INDIVIDUEL DU TRAVAIL – 18 HEURES

- Contrat de travail
- Statut des volontaires
- Branches de la sécurité sociale

## 4 FISCALITÉ ASSOCIATIVE – 18 HEURES

- L'impôt des personnes morales : soumission à l'impôt des personnes morales ou des sociétés, modalités d'imposition, la déclaration à l'impôt des personnes morales
- L'impôt des personnes physiques et des sociétés : principes, base imposable, calcul de l'impôt, la déclaration
- Les employé·e·s, administrateurs·trices et cadres de mon association : aspects fiscaux, pension (les trois piliers) et assurances « responsabilité »
- Le traitement des bénévoles et des frais propres à l'association
- La déductibilité des dons octroyés à mon association
- La T.V.A. : avantages et inconvénients de l'assujettissement, principaux types d'assujettissement, application par grands secteurs d'activité associative, formalités
- Les autres impôts indirects : taxe compensatoire des droits de succession, droits d'enregistrement, droits de succession et de mutation par décès

## Module II

### 1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – 18 HEURES

- La fonction GRH dans différentes réalités du secteur associatif
- L'encadrement des ressources humaines
- Le travail de groupe
- La conduite de réunions
- La négociation et les techniques de négociation
- La culture dans les organisations
- Le statut du/de la volontaire

## **2 MÉTHODOLOGIE ET CULTURE ASSOCIATIVE – 18 HEURES**

- Les types de développement des organisations dans le secteur associatif
- Les réalités culturelles et le comportement organisationnel
- Le management du changement appliqué aux organisations du secteur associatif

## **Module III**

### **1 RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET SECTEUR ASSOCIATIF – 12H**

- Le modèle social et économique européen : les repères historiques (de 1944 à aujourd'hui), les étapes de la construction européenne, le modèle social-démocrate / le modèle libéral, les enjeux actuels pour le secteur associatif
- Les institutions européennes et leurs satellites  
Les grandes politiques européennes touchant le secteur associatif : stratégie de Lisbonne, politique d'emploi, politique d'éducation à la culture

### **2 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – 18H**

- La définition de la socio-économie
- Les concepts clés socioéconomiques pour le secteur associatif : la cohésion sociale, les types de démocratie, l'entreprise sociale
- La définition de l'économie sociale
- Le poids socioéconomique du secteur
- Le développement local et le secteur associatif

## **3 POLITIQUES DE L'EMPLOI – 12H**

- La formation permet d'appréhender, en quatre parties les politiques de l'emploi
- Les concepts de base prévalant à l'analyse économique de l'emploi
- Les principaux facteurs, dont certains sous le contrôle direct des décideurs/décideuses politiques et/ou renvoyant à des spécificités institutionnelles sur les différents marchés, expliquant la situation et l'évolution de l'emploi dans les différents pays d'Europe
- Le rôle que peuvent jouer les politiques actives d'emploi
- L'évaluation des effets de ces politiques



Un programme proposé par :



Informations  
& inscription :

[husci.ulb.be](https://husci.ulb.be)

